



PANORAMA

**BRANCHE FLEURISTES, VENTE ET SERVICES
AUX ANIMAUX FAMILIERS**

Edition 2022

Fleuristes, Vente et Services aux Animaux Familiers

SOMMAIRE

PÉRIMÈTRE DE LA
BRANCHE

EMPLOI

ALTERNANCE

ENJEUX

01

02

03

04

05

06

07

08

ÉCONOMIE

MARCHÉ DU
TRAVAIL

DÉVELOPPEMENT DES
COMPÉTENCES

RESSOURCES

INDICATEURS ET SOURCES

Thématique	Indicateurs	Source	Année	Nomenclature	Indicateurs
Économie	Nombre d'établissements et de salariés	URSSAF	N-1	APE	estimés
	Nombre de créations et de radiations des entreprises	INFOGREFFE	N-1	APE	estimés
	Chiffre d'affaires des entreprises	INSEE-ESANE	N	APE	estimés
Emploi	Secteurs d'activité, taille de l'établissement employeur et sa localisation	DADS/DSN	N-3	IDCC	réels
	Profil des salariés (âge, sexe, catégorie socio-professionnelle)	DADS/DSN	N-3	IDCC	réels
	Contrats de travail, temps de travail	DADS/DSN	N-3	IDCC	réels
	Accidents de travail	CARSAT	N-2	APE	réels
Marche du travail	Projets de recrutement	OPCO EP	N-1	IDCC	réels
Alternance	Dispositifs d'alternance et profil des alternants (âge, sexe, niveau de formation)	OPCO EP	N-1	IDCC	réels
Actions individuelles et collectives	Répartition des actions par secteurs d'activité, taille de l'établissement demandeur et sa localisation	OPCO EP	N-1	IDCC	réels



PÉRIMÈTRE DE LA BRANCHE PROFESSIONNELLE



CHIFFRES CLÉS DE LA BRANCHE PROFESSIONNELLE DES FLEURISTES, VENTE ET SERVICES DES ANIMAUX FAMILIERS



1978
IDCC



5 295
entreprises
adhérentes
(Nombre d'entreprises
DADS 2019 : 6 835)



9 635
établissements
employeurs



20 853
Salarié(e)s



2 961
Alternant(e)s

LES PRINCIPALES ACTIVITES (APE)

Quelles sont les activités principales ? de la branche *

Commerce de détail de fleurs, plantes, graines, engrais, animaux de compagnie et aliments pour ces animaux en magasin spécialisé (4776Z)

Autres commerces de détail sur éventaires et marchés (4789Z)

Autres services personnels n.c.a.(9609Z)

Autres activités (dont 0149Z, 0162Z, 0130Z, 0113Z, 9499Z...)

Quels sont les produits et services associés dans ses activités ?

- Commerce de détail de fleurs, en pots ou coupées, et compositions florales, de plantes et de graines
- Commerce de détail de plants, arbres et arbustes
- Commerce de détail d'engrais et de produits phytosanitaires
- Commerce de détail d'animaux de compagnie, d'aliments et d'articles pour animaux de compagnie

- Commerce de détail de fleurs, plantes et graines
- Commerce de détail d'animaux de compagnie et d'aliments pour animaux de compagnie

- Services pour animaux de compagnie : hébergement, soins, dressage

- Élevage d'autres animaux, activités de soutien à la production animale, reproduction de plantes, culture de légumes...

Quel est le poids de la branche dans ses activités ? (en nombre d'entreprises)**

Quel est le poids de la branche dans ses activités ? (en nombre de salariés)**

Part des entreprises	Poids IDCC dans l'APE	Part des salariés	Poids IDCC dans l'APE
78%	83%	77%	40%
2%	13%	1%	12%
12%	26%	10%	8%
8%	0,3%	12%	0,1%

• Les indicateurs de la branche professionnelle des fleuristes & VSAF sont définis à partir des codes de la nomenclature d'activité française (NAF) rattachés à la convention collective IDCC 1978 : **4776Z, 4789 Z (secteurs 1 et 2) et 9609Z (secteur 3)**. Afin de dresser le panorama le plus proche de la réalité du marché de l'emploi, ont été intégrées les activités suivantes à proportion des établissements et des salariés de la branche qui y sont présents : 0149Z, 0162Z, 0130Z, 0113Z, 9499Z...

• ** Poids de la branche dans les secteurs d'activités au 31/12/2019 / Poids du secteur d'activité dans la branche au 31/12/2019

3 PRINCIPAUX SECTEURS (CCN)

Secteur 1 : Fleuristes

Commerce de vente de détails de végétaux d'intérieur (fleurs coupées, plantes, compositions florales, bouquets secs...), d'extérieur (arbustes d'ornement, arbres, plantes à massifs...) et de produits et d'accessoires liés (pots, articles de décoration, engrais...)

Secteur 2 : Vente au détail d'animaux, d'aliments et de produits pour animaux de compagnie

Commerce de vente de détails d'animaux vivants de compagnie, d'articles destinés à leur entretien et leur bien-être (aliments, produits sanitaires, de confort, cages, aquarium...)

Secteur 3 : Services aux animaux de compagnie

Accomplissement de services de dressage, d'éducation, d'éducateur-comportementaliste, de présentation au public, promenade sans hébergement, d'entraînement, d'utilisation sportive, de transport d'animaux de compagnie, d'hébergement (chenils, pensions, refuges, fourrières...), d'entretien d'animaux de compagnie, d'opérations d'élevage et de soins d'animaux de compagnie (nourrissage, soins courants et paramédicaux hors soins vétérinaires, entretien, reproduction...), ainsi que l'accomplissement de services de secours et protection, capture, hébergement, entretien et placement d'animaux de compagnie en vue de leur adoption.

Commerce de détail de fleurs, plantes, graines, engrais, animaux de compagnie et aliments pour ces animaux en magasin spécialisé (4776Z)

Autres commerces de détail sur éventaires et marchés (4789Z)

Autres services personnels n.c.a. (9609Z)

++

+

+

+

++



INDICATEURS ECONOMIQUES



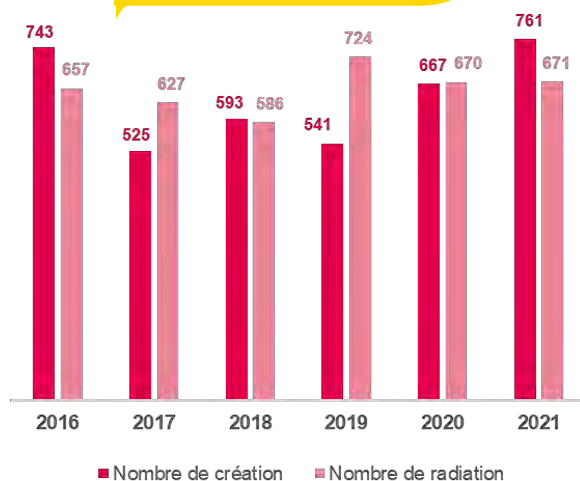
5 295 ENTREPRISES COTISANTES AVEC SALARIE(E)S (*)

(*) 5 295 entreprises adhérentes à l'Opco EP – Base des adhérents Opco EP 2020

(*) Le nombre des entreprises employant au moins un salarié était estimé à 6 835 (Insee – DADS 2019) et celles sans salariés à 34 368 (Insee - REE 2019)

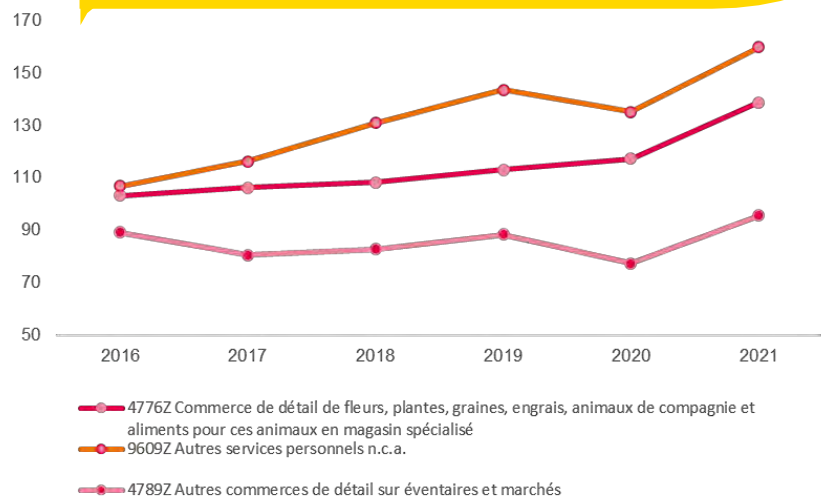
761 entreprises créées en 2020

Créations/radiations d'entreprises – Infogreffe



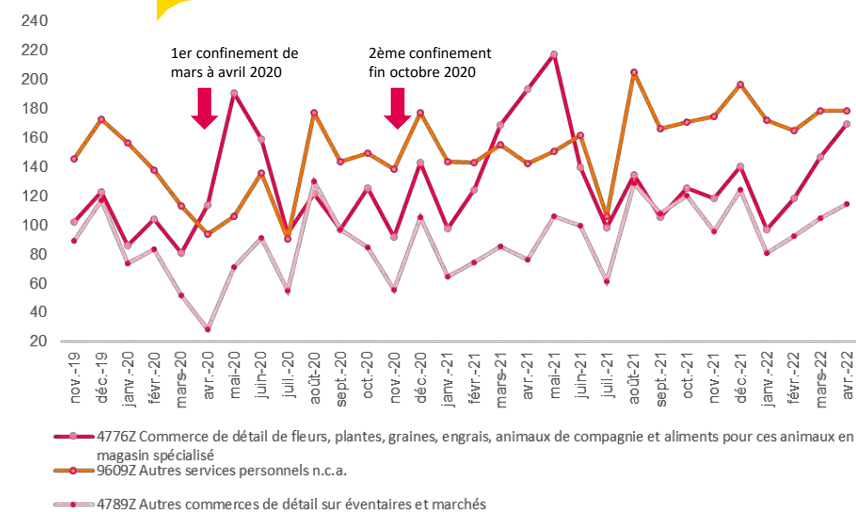
Un niveau de CA qui se maintient voire augmente selon les activités

Indice du chiffre d'affaires (ICA) moyenne annuelle - Base 100 en 2015 – Insee MAJ au 25/07/2022



Une capacité de rebond malgré les à-coups de la crise sanitaire

Indice du chiffre d'affaires (ICA) mensuel - Base 100 en 2015 – Insee MAJ au 25/07/2022



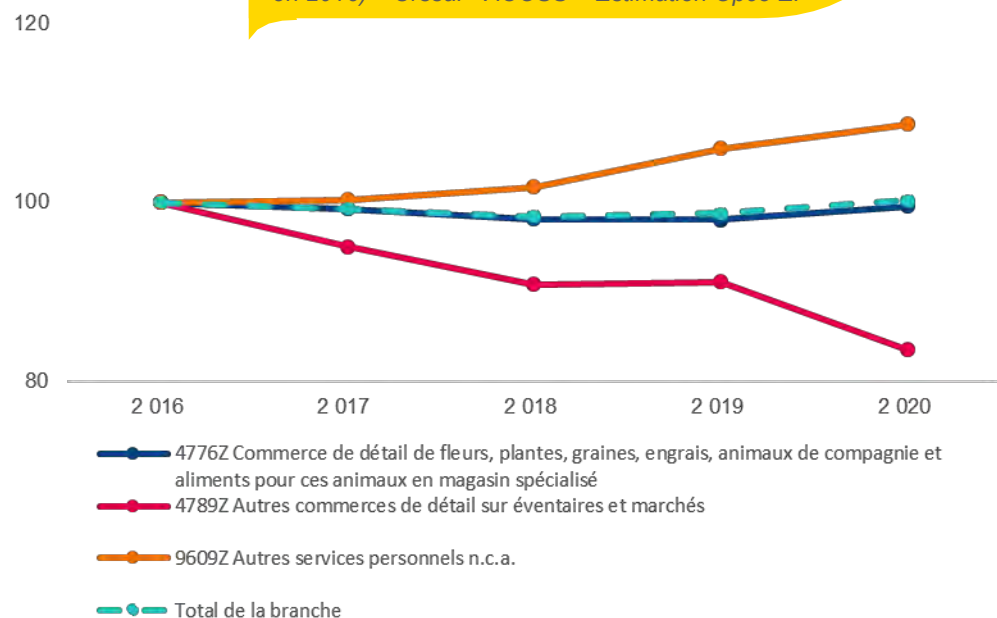
Crise sanitaire : quels impacts ?

Malgré le nombre de radiations important en 2019, sur l'année 2020 pendant la crise sanitaire, l'écart entre le nombre de radiations et de créations est plutôt équilibré (-3), alors que le nombre de créations augmentent en 2021 (+100). Les entreprises principalement des TPE, ont été impactées différemment en fonction de leur taille, leur activité et leur localité (en particulier dans les centres-villes). Les entreprises connaissent cependant une baisse importante de leur chiffre d'affaires en 2020 lors du 1^{er} confinement, plus marqué pour le commerce de détail sur éventaires et marchés lors du 2^{ème} confinement du fait des fermetures et restrictions d'ouverture. L'impact de la crise a été plus important chez les fleuristes et la vente d'animaux (4776Z et 4789Z) majoritairement des TTPE des secteurs 1 et 2. Seuls les services aux animaux familiers (9609Z) sont en progression. En revanche, la levée des restrictions a permis une reprise facilitée par un besoin de rapprochement avec la nature et les animaux. Les entreprises du commerce, de la vente et services des animaux ont su démontrer une forte capacité de rebond et dépasser leur chiffre d'affaires d'avant crise en 2021 grâce à la vente à distance, au niveau de dépenses des foyers maintenus, et à la progression pour les végétaux et les animaux de compagnie.

LES ÉTABLISSEMENTS DE LA BRANCHE PROFESSIONNELLE

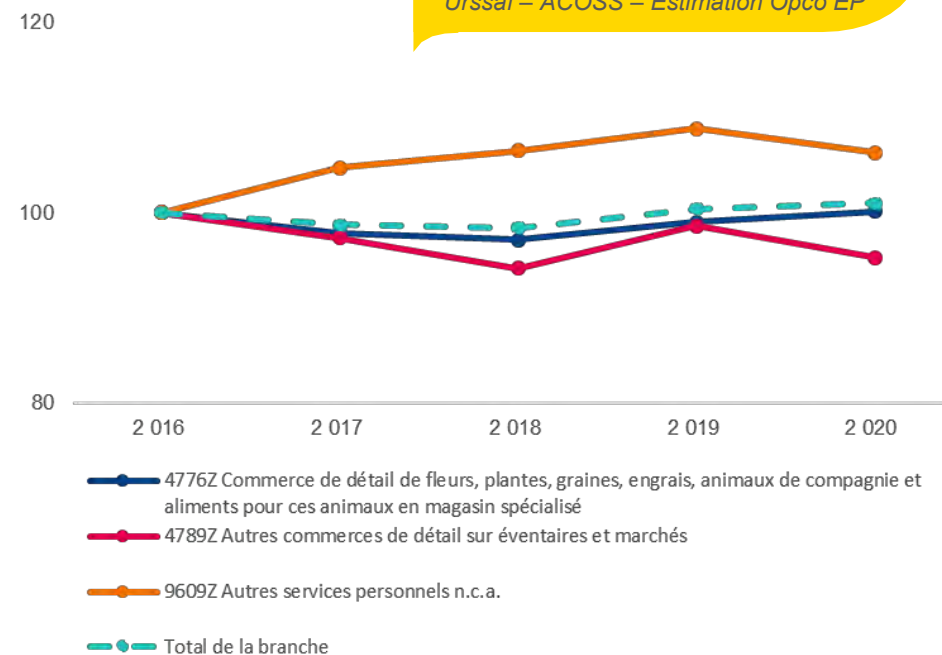
9 635 établissements employeurs

Évolution des établissements employeurs (base 100 en 2016) – Urssaf - ACOSS – Estimation Opco EP



20 853 salariés

Évolution de l'emploi salarié (base 100 en 2016) – Urssaf – ACOSS – Estimation Opco EP



Les activités 4776Z et 4789Z que l'on retrouve dans les secteurs 1 et 2 de la branche évoluent différemment. Quand la première reste assez stable, tant en nombre d'établissements que d'effectifs salariés, et ce même pendant la crise sanitaire, la seconde baisse régulièrement depuis 5 ans et plus encore sous l'effet de la pandémie ayant amené la fermeture des éventaires et marchés (avec des profils de salariés non sédentaires et autoentrepreneurs). Concernant l'activité 9609Z en correspondance avec le secteur 3, la tendance est à une progression régulière depuis 2017, que ce soit en nombre d'établissements et de salariés (hors 2020). Cette activité bénéficie d'un marché porteur (un foyer sur deux possède un animal de compagnie) et qui innove en permanence.

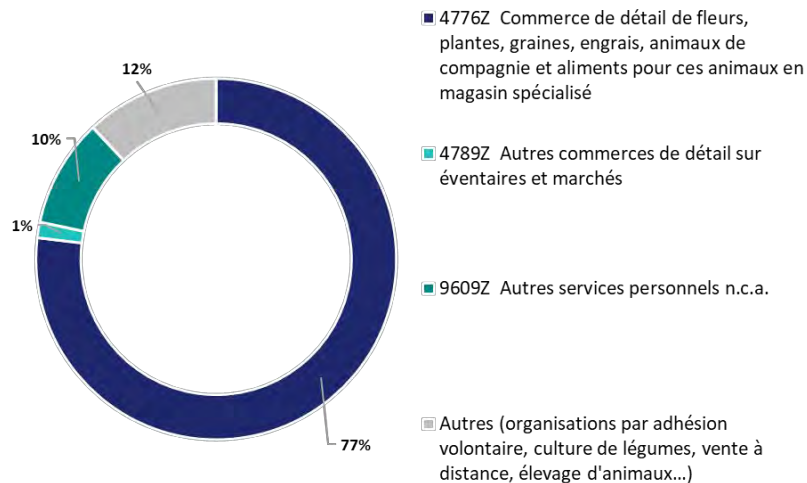


EMPLOI

LES SALARIÉ(E)S DE LA BRANCHE PROFESSIONNELLE

Près de 80 % des salariés exercent dans le commerce de détail de fleurs, plantes, graines, engrais...

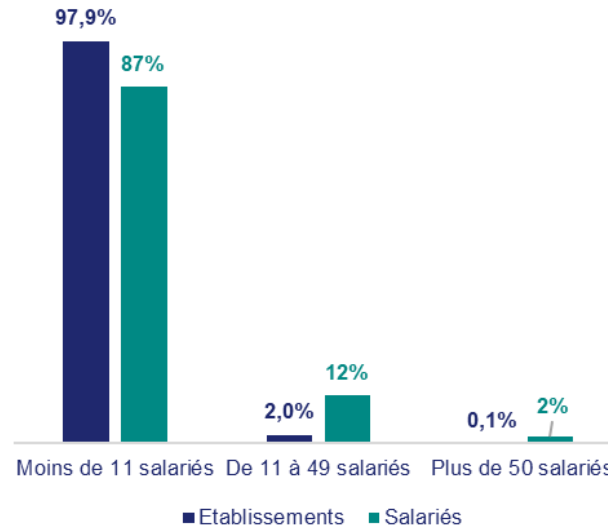
Répartition des salariés par secteur d'activité – DADS2019



L'activité économique « Commerce de détail de fleurs, plantes, graines, engrais, animaux de compagnie et aliments... » présents dans les secteurs 1 et 2 regroupe près 80 % des effectifs salariés. Les « Autres services du personnels » présents dans le secteur 3 en représente 10 %.

9 salariés sur 10 dans les TPE de moins de 11 salariés

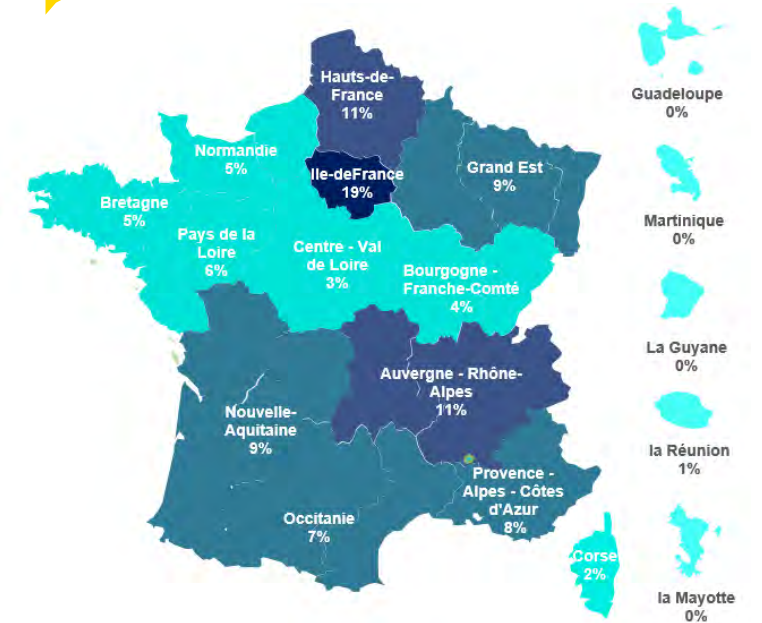
Part des salariés / établissements employeurs – DADS 2019



Les TPE sont majoritaires en nombre d'établissements et de salariés. Notons toutefois que 2% des établissements de 11 à 49 représentent 12% des salariés.

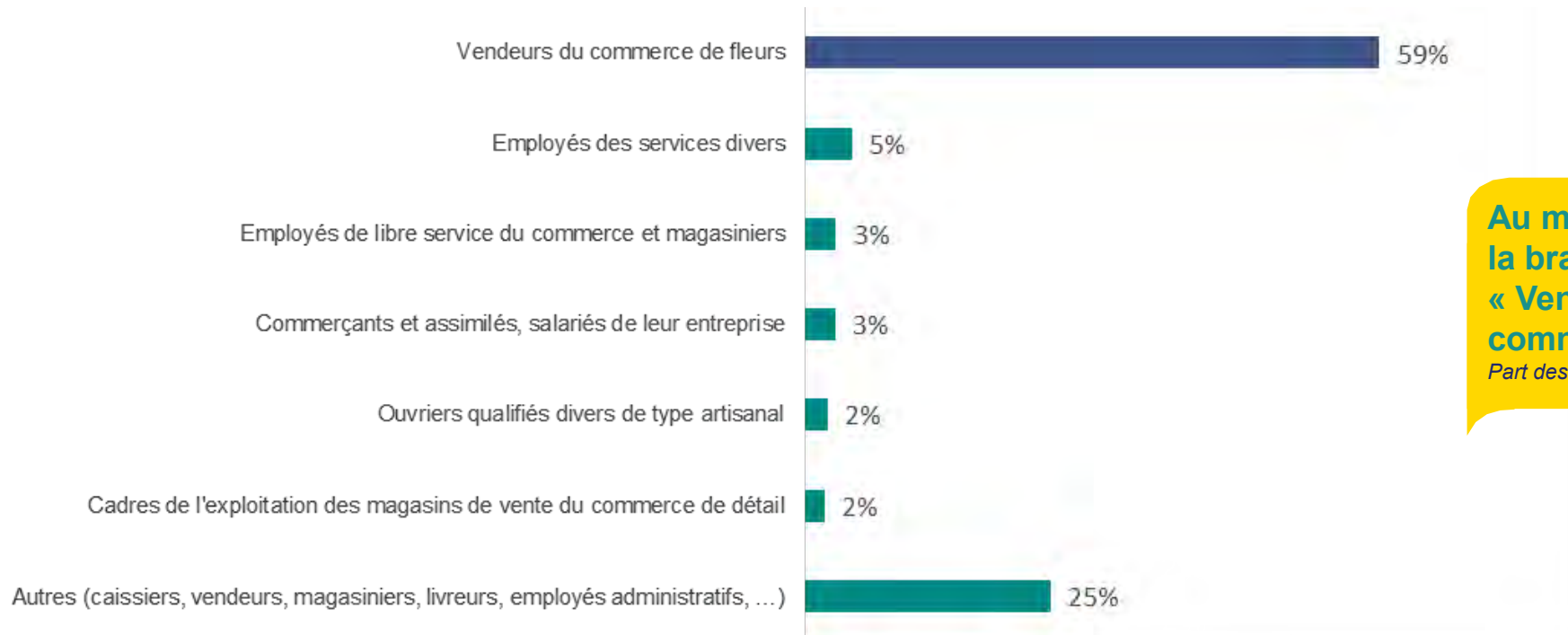
41 % d'effectif salarié(e)s dans 3 régions

Nb salariés par région – DADS 2019



41% des effectifs salariés se concentrent dans trois régions : Ile de France (19%), Hauts de France (11%), AURA (11%).

6 PREMIERS MÉTIERS DE LA BRANCHE PROFESSIONNELLE



Au moins 59% des salarié(e)s de la branche exercent le métier de « Vendeurs/Vendeuses du commerce de fleurs »

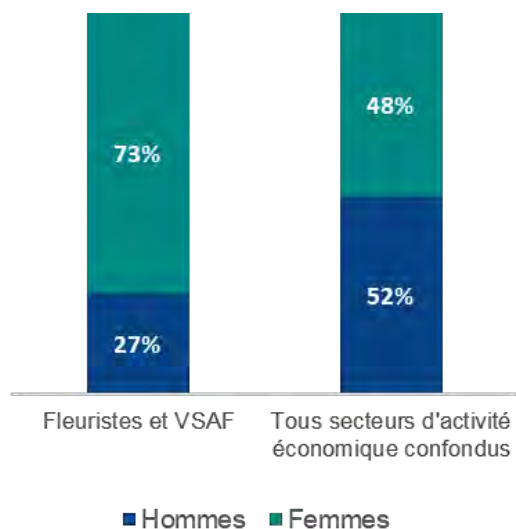
Part des salariés par CSP – DADS 2018

Le métier « phare » de la branche est celui de vendeur, le plus souvent dénommé vendeur/vendeuse du commerce de fleurs (59%). D'autres appellations plus généralistes sont parfois employées : vendeurs, employés de services divers...).

LE PROFIL DES SALARIÉ(E)S

73 % de femmes

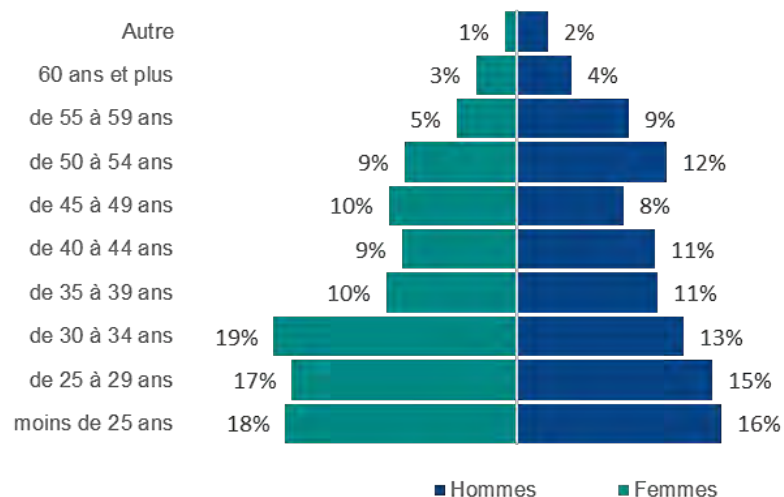
Part des salariés par sexe – DADS 2018



Trois quarts des salariés sont des femmes, soit une part nettement plus élevée qu'en moyenne tous secteurs d'activité économique confondus (73 % contre 48 %). Elles occupent majoritairement des emplois de vendeuses, ce qui est un peu moins le cas pour les hommes.

Beaucoup de jeunes salariés

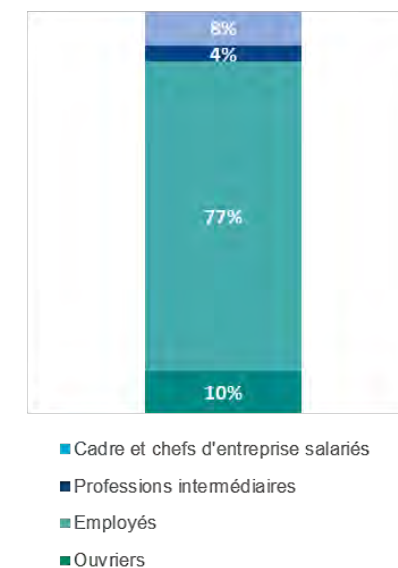
Part des salariés par âge – DADS 2018



La part des jeunes est très importante et représente la moitié des salariés. Les âges intermédiaires (35-49 ans) et des salariés en deuxième partie de carrière (50 ans et plus) sont beaucoup moins représentés. Cette distribution des âges peut renvoyer à des problématiques de rotation du personnel, de fidélisation mais aussi de construction parcours professionnels au sein du secteur.

Près de 8 salariés sur 10 sont des employé(e)s

Part des salariés par CSP – DADS 2018

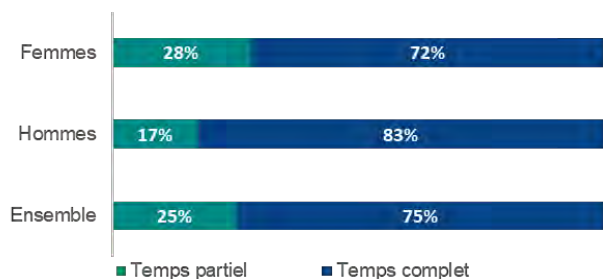


Le métier « phare » étant celui de vendeur/vendeuse du commerce de fleurs, assez logiquement près de 80 % des salariés sont employé(e)s.

LES CONDITIONS D'EMPLOI

Un quart de temps partiel

Répartition des salariés par temps travail – DADS 2018

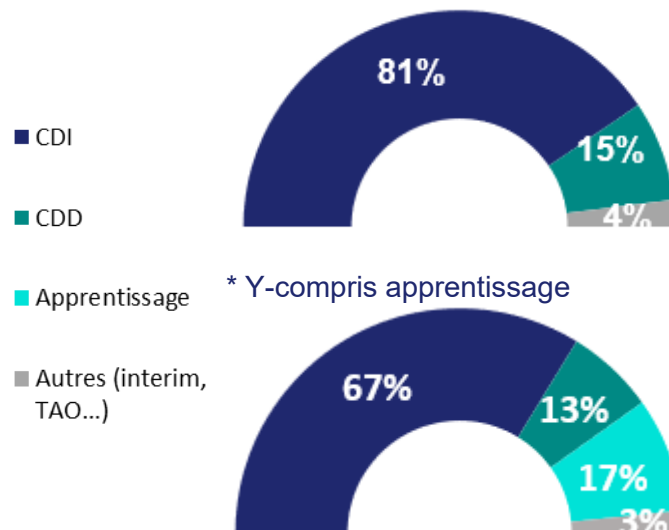


Les temps partiels sont plus importants chez les femmes que les hommes (28% contre 17%) sur l'ensemble de la branche. A noter que sur le poste de vendeur/vendeuse de commerce de fleuris, le temps partiel est équivalent chez les hommes et les femmes.

Près de 8 salariés sur 10 sont en emploi stable

Répartition des salariés par type de contrat – DADS 2018

* Hors apprentissage



Près de huit salariés sur dix occupent des emplois stables en CDI hors apprentissage. La part de CDD est plus importante de 3 points dans la branche professionnelle que tous secteurs confondus. En revanche, si l'on intègre la part des apprentis de 17%, le nombre de CDI passe à moins de sept contrats sur dix.

Accidents du travail et Accidents de trajet

Nb de salariés et IF – CNAM DRP 2019 (tous types de salariés y-compris apprentis mais hors intérim et hors OF) - IF : l'Indice de Fréquence est le nombre d'accidents de travail pour 1 000 salariés

		Accidents de travail		Accidents de trajet	
		Nombre	IF*	Nombre	IF*
4776Z	Commerce de détail de fleurs, plantes, graines, engrais, animaux de compagnie et aliments pour ces animaux en magasin spécialisé	883	29,3	130	4,3
4789Z	Autres commerces de détail sur éventaires et marchés	55	15,2	5	1,4
9609Z	Autres services personnels n.c.a.	2 024*	69	359*	12,2

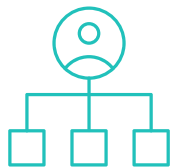


Dans l'activité du « Commerce de détail de fleurs... » (4776Z) très présente dans les secteurs 1 et 2, l'indice de fréquence (IF) des accidents de travail est moins élevé qu'en moyenne toutes activités économiques confondues (29 contre 33).

* Le code APE « autres services personnels » (9609Z) n'intègre que 6,6 % des entreprises de la branche et donc les indicateurs d'accidentologie ne reflètent pas forcément ce qui se passe dans ces entreprises.

LES CONDITIONS D'EMPLOI

Trois-quarts des salarié(e)s employé(e)s gagnent environ 1 510 euros net par mois

Répartition du salaire mensuel net moyen (en ETP) par CSP – DARES 2019

	Répartition	Part des femmes	Salaire mensuel net moyen (en ETP)	Ecart
Ouvriers	 10,3 %	 57 %	 1 510	- 7,7%
Employés	77,2 %	79 %	1 510	- 7,0%
Professions intermédiaires	4,1 %	64 %	1 860	- 6,2 %
Cadres et chefs d'entreprise	8,4 %	30 %	2 390	- 20,0 %
Ensemble	100 %	73 %	1 610	- 14 %

En 2019, toutes catégories socioprofessionnelles confondues, le salaire mensuel net moyen des salariés de la branche (en équivalent temps plein) est de : 1 610 euros. Environ 8 salarié(e)s sur 10 sont des employé(e)s qui perçoivent un salaire mensuel net moyen de 1 510 euros. L'écart entre les femmes et les hommes sur cette catégorie socioprofessionnelle est de 7% et celui des ouvrier(ère)s est de 8% environ. Mais pour les cadres, cet écart est bien plus marqué avec un salaire mensuel net moyen des femmes, inférieur de 20% à celui des hommes.

* chaque poste est pris en compte au prorata de son volume horaire de travail rapporté à celui d'un poste à temps complet.



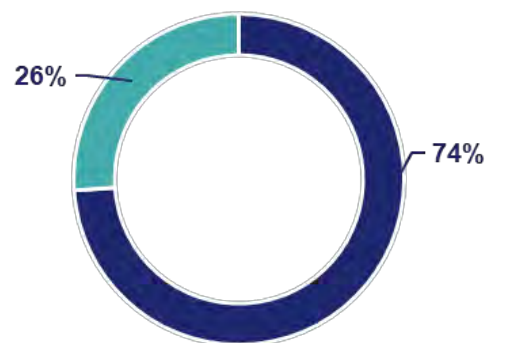
MARCHÉ DU TRAVAIL



LES PROJETS DE RECRUTEMENT

26 % des établissements ont l'intention de recruter

REFLEx – Opco EP 2^e et 3^e trimestres 2021

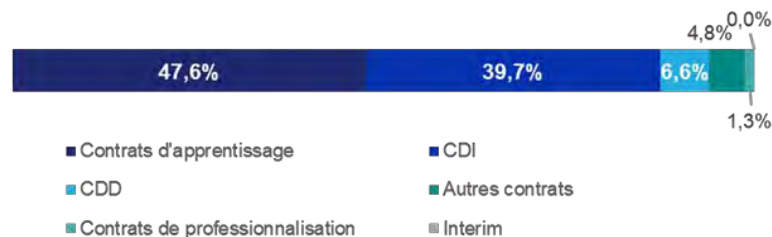


■ Non (ne sait pas, n'est pas sûr...)

■ Oui

229 postes sont à pourvoir

REFLEx – Opco EP 2^e et 3^e trimestres 2021



■ Contrats d'apprentissage

■ CDI

■ CDD

■ Autres contrats

■ Contrats de professionnalisation

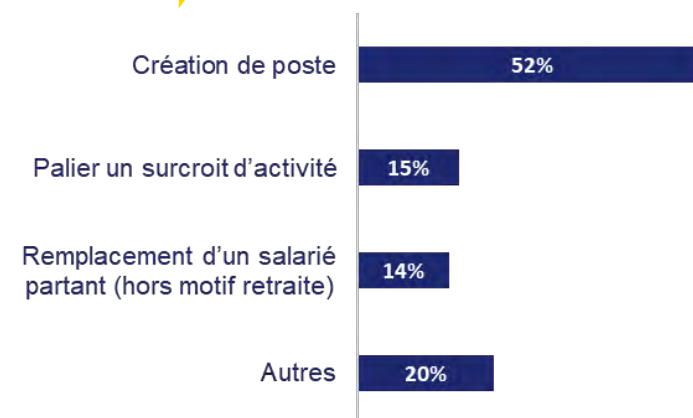
■ Interim

Au cours du 2^e et 3^e trimestres 2021, 495 établissements fleuristes et VSAF ont été interviewés dans le cadre des enquêtes REFLEx. Parmi eux, un peu plus d'un quart projette de réaliser des recrutements au cours des six prochains mois.

Les projets de recrutement sont estimés à 229 postes. Ces postes correspondraient à des contrats d'apprentissage pour 48% et à des CDI à hauteur de 40%.

52% concernent des créations de postes (*)

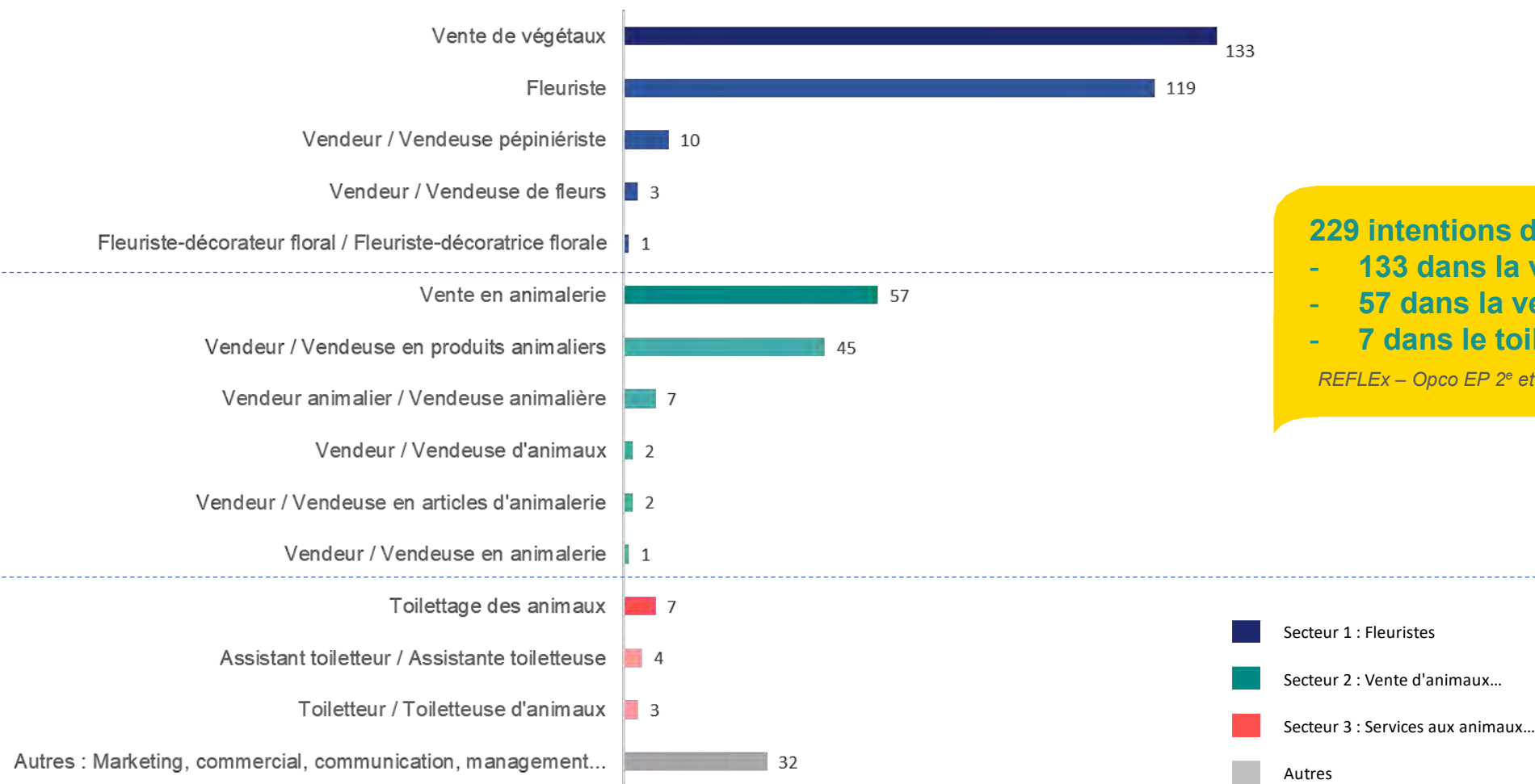
Reflex – Opco EP 2^e et 3^e trimestres 2021



(*) question à choix multiples, pour un même poste à pourvoir, il peut y avoir un ou plusieurs motifs de recrutement.

Un peu plus de la moitié des intentions d'embauche concerneraient des créations de postes (52 %) et près de 30% un surcroît d'activité ou un remplacement d'un(e) salarié(e) (hors retraite).

LES INTENTIONS DE RECRUTEMENT : LES POSTES À POURVOIR

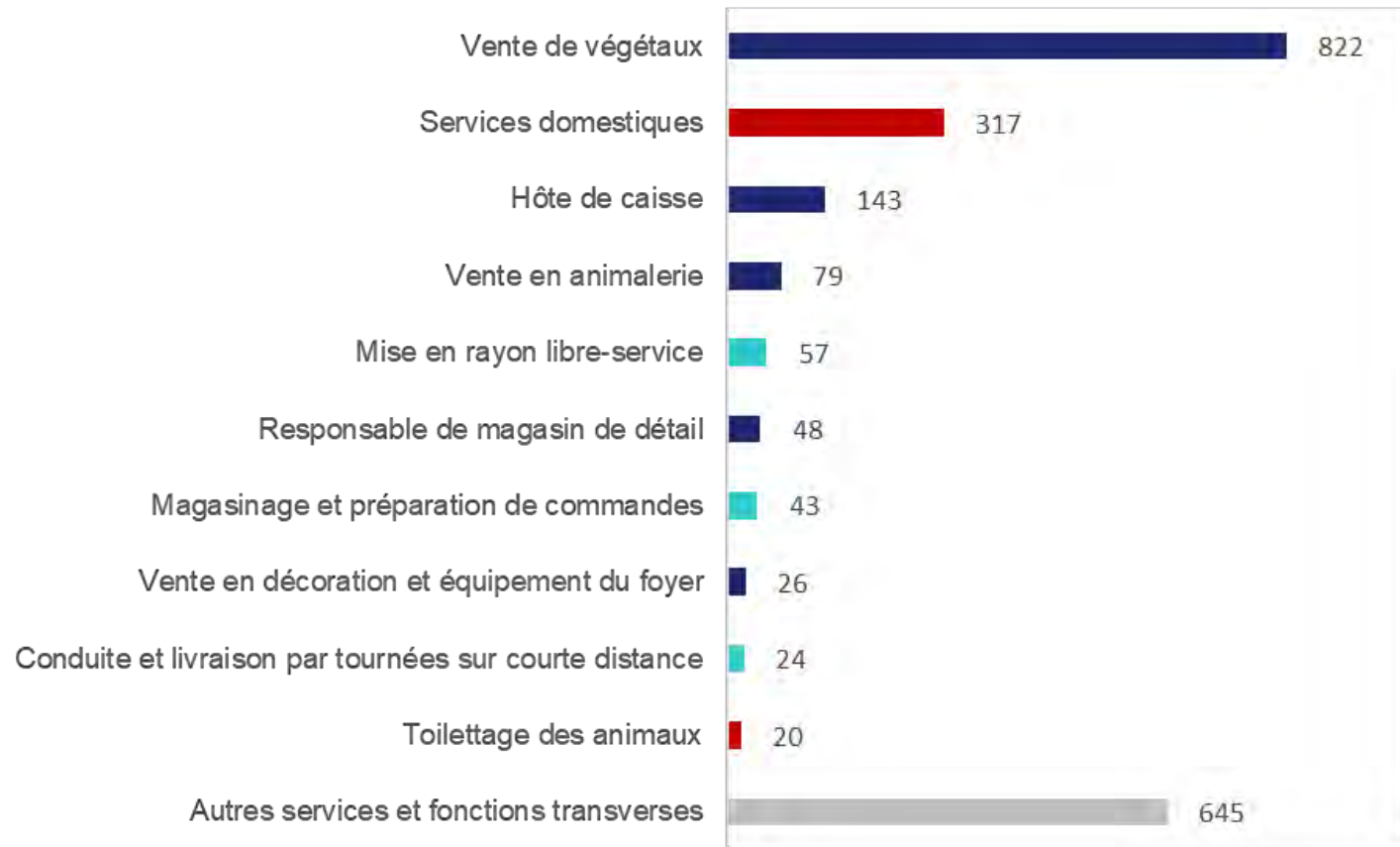


229 intentions de recrutement :
 - 133 dans la vente de végétaux
 - 57 dans la vente en animalerie
 - 7 dans le toilettage des animaux

REFLEx – Opco EP 2^e et 3^e trimestres 2021

Les postes les plus recherchés sont : fleuristes (60 %), vendeur en animalerie (25 %) et toiletteur d'animaux (3 %).

2 224 OFFRES D'EMPLOI COLLECTÉES PAR PÔLE EMPLOI



822 offres dans la vente de végétaux
79 offres dans la vente en animalerie
20 offres dans le toilettage d'animaux

Enquête offre d'emploi et recrutement – Pôle emploi au 1^{er} trimestre 2021 – Estimation Opco EP





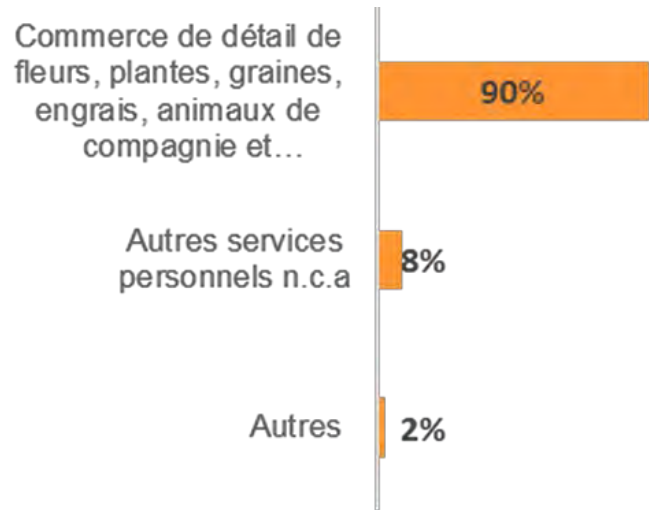
ALTERNANCE



LES CARACTÉRISTIQUES DES CONTRATS

2 961 contrats d'alternance

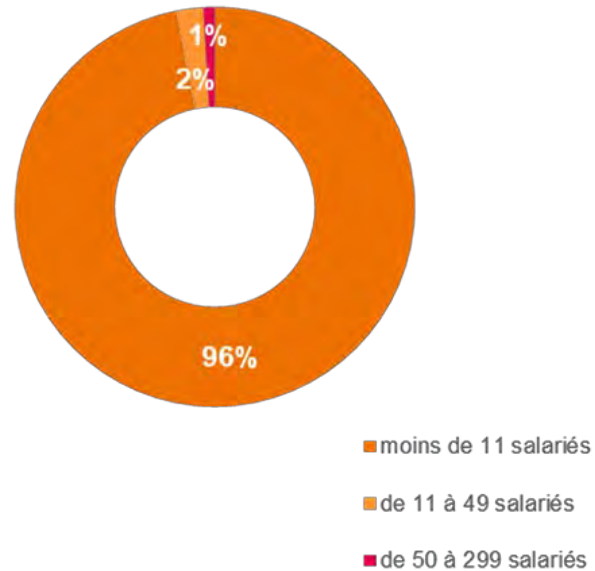
Part des alternants selon le secteur d'activité de l'établissement employeur – Opco EP 2020



Neuf contrats sur dix sont des contrats d'apprentissage (soit 2 662 sur 2 961) dans l'activité principale du « commerce de détails de fleurs, plantes, graines... » présente dans les secteurs 1 et 2.

96 % dans des TPE

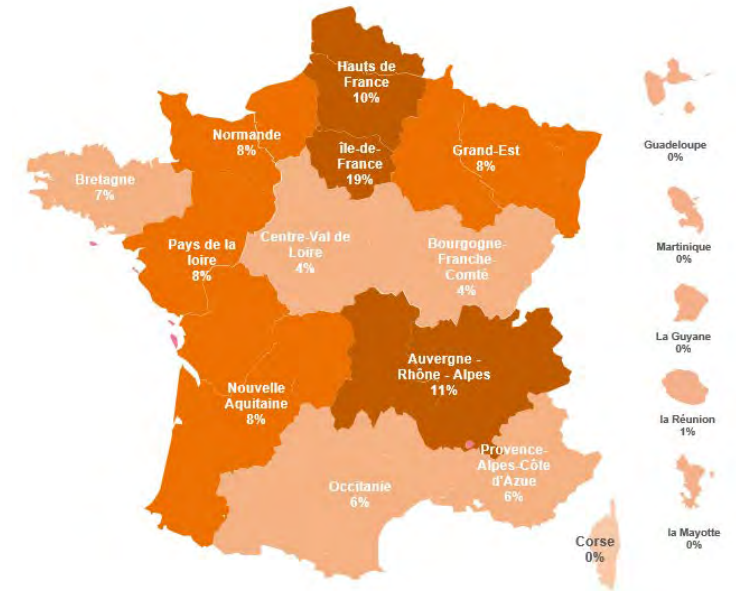
Part des alternants selon la taille de l'établissement employeur – Opco EP 2020



Les TPE de moins de 11 salarié(e)s concentrent la quasi-totalité des contrats d'alternance. Seulement 2% sont dans les établissements de de 11 à 49 salarié(e)s, et 1% dans ceux de 50 salarié(e)s et plus.

40% des contrats dans 3 régions

Nb d'alternants selon la région de l'établissement employeur – Opco EP 2020

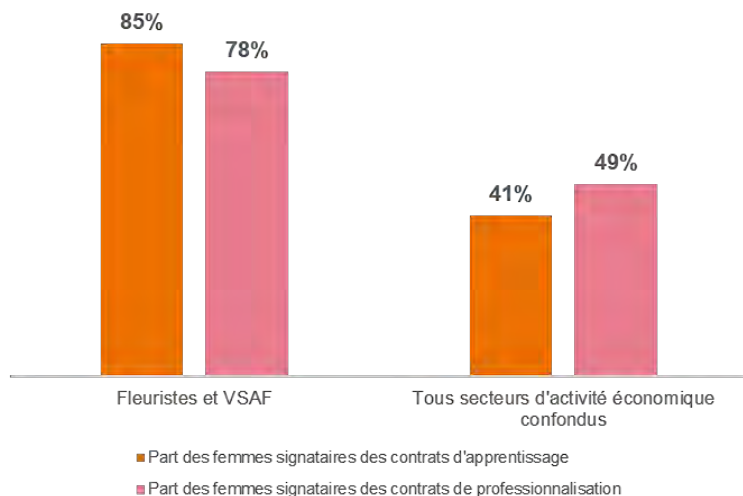


On retrouve pour le nombre d'alternants comme pour le nombre d'emploi trois régions « phares », à savoir l'Île de France (19 %), AURA (11 %) et Hauts de France (10%).

LE PROFIL DES ALTERNANTS

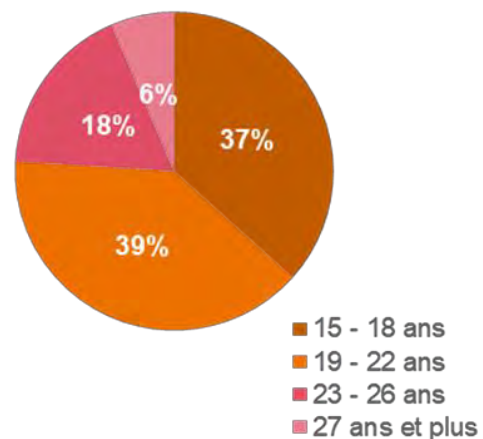
85 % des femmes en contrat d'apprentissage

Part des alternants par sexe – Opco EP 2020



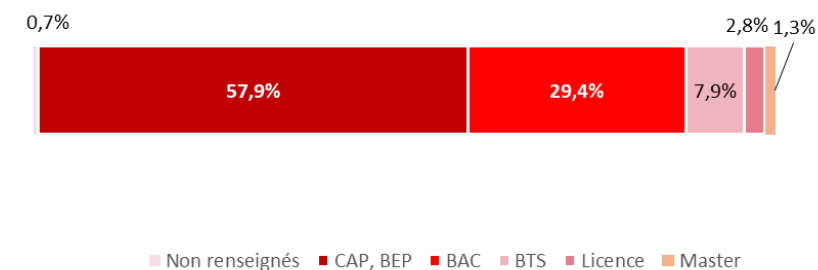
76 % âgé(e)s de moins 23 ans

Part des alternants par âge – Opco EP 2020



87 % préparent un diplôme d'enseignement secondaire

Part des alternants par niveau de diplôme – Opco EP 2020



Les femmes ont fortement recours aux dispositifs d'alternance, comparé à la moyenne, tous secteurs d'activité économique confondus (+ 44 points des apprenties et + 29 points des salariées en contrat de professionnalisation).

Trois quart des salarié(e)s en alternance sont âgés de moins de 23 ans.

Plus de la moitié prépare un diplôme de niveau 3 (CAP) et un peu moins d'un tiers un diplôme de niveau 4 (Bac).



ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

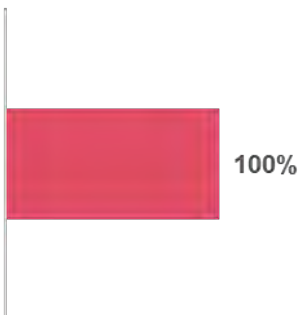


LES CARACTÉRISTIQUES DES ACTIONS DE FORMATIONS

1 211 actions de formation

Répartition des actions de formation selon le secteur d'activité – Opco EP 2020*

4776Z - Commerce de détail de fleurs, plantes, graines, engrais, animaux de compagnie et aliments pour ces animaux en magasin spécialisé

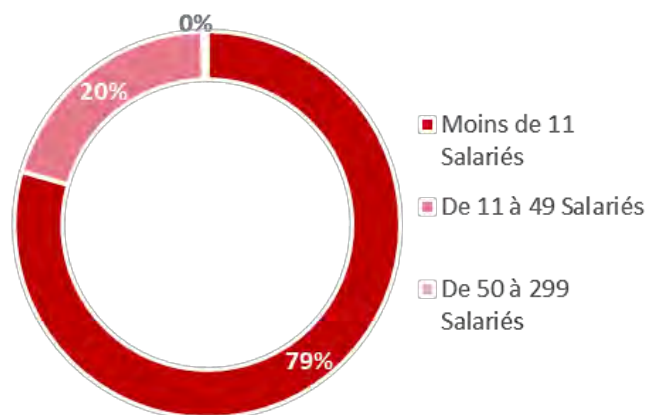


* Actions de formation individuelles ou collectives, tous types de financement (versement volontaire, plan de développement des compétences etc).

La totalité des actions de formation concernent l'activité du « commerce de détail de fleurs, plantes, graines, engrais, animaux de compagnie et aliments pour animaux en magasin spécialisé ».

79 % dans des établissements de moins de 11 salarié(e)s

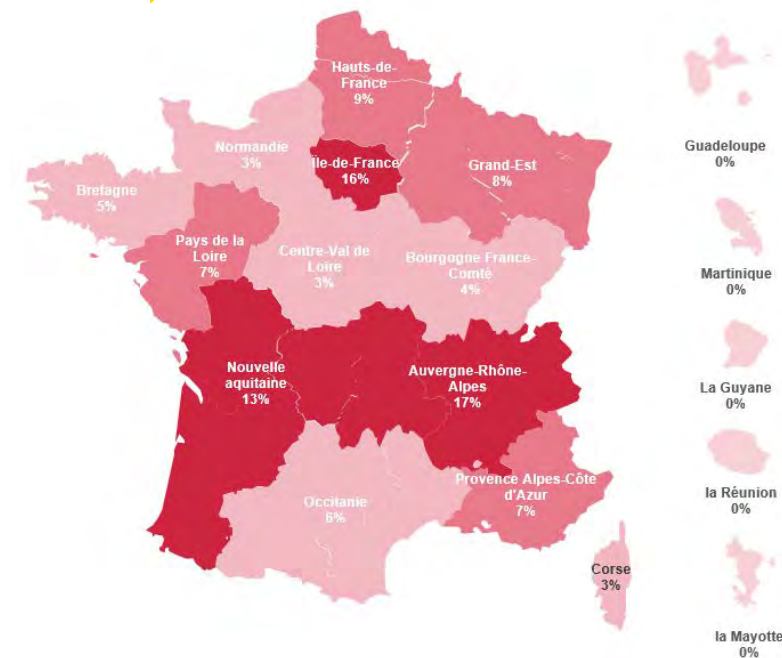
Répartition des actions de formation selon la taille de l'établissement employeur – Opco EP 2020



Près de huit actions de formation sur dix ont été comptabilisées dans des établissements de moins de 11 salariés, et 20% dans les établissements de 11 à 49 salarié(e)s.

AURA, Ile de France, Nouvelle Aquitaine et Hauts de France

Répartition des actions de formation selon la région de l'établissement employeur – Opco EP 2020



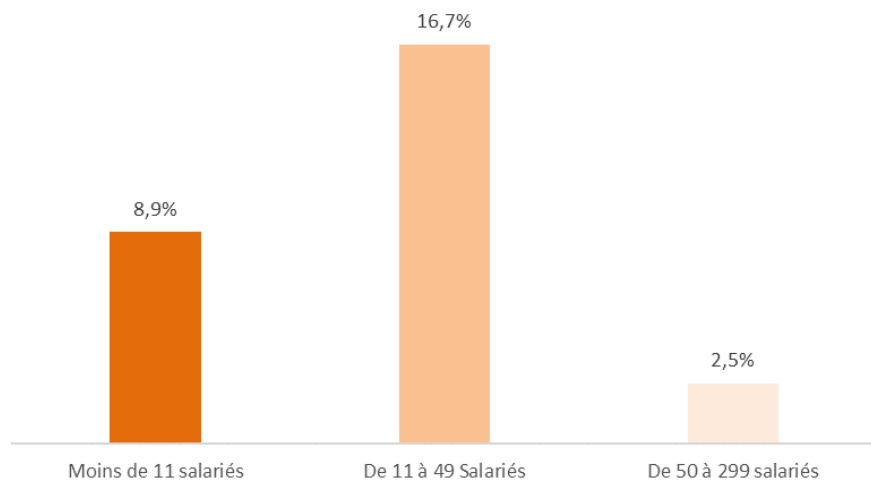
Les établissements de la branche qui ont le plus recours aux actions de formation se situent dans la région AURA (17%), en Ile de France (16%), puis en Nouvelle-Aquitaine (13%) et dans les Hauts de France (9%).

LES CARACTÉRISTIQUES DES ACTIONS DE FORMATIONS

Le taux d'accès à la formation est estimé à 9,7% en moyenne

1 211 actions de formation sur l'année 2020

nb de stagiaires formés – Opco EP 2020



Le recours des salarié(e)s aux actions de formation est multiple et varié. La moitié des actions de formations sont dédiées aux métiers de fleuristes de manière spécifique.

Ci-dessous quelques exemples d'actions suivies par thématique :

- **Fleuristes**
 - Compositions florales
 - Noël
 - Grands décors
 - Les tendances
 - Les deuils
 - Les fleurs séchées
- **VSAF (vente et services aux animaux familiers)**
 - Connaissances sur les animaux
 - Éducateur(trice)s
 - Bien-être animal
 - Toilettage
- **Transverses**
 - Merchandising
 - Management
 - Techniques de vente
 - Transport



RESSOURCES DOCUMENTAIRES

BRANCHE PROFESSIONNELLE – RESSOURCES DOCUMENTAIRES

- Étude sur l'impact de la Covid sur les emplois et les compétences dans la branche professionnelle des « fleuristes et VSAF » - Plan d'Investissement dans le Compétences/4^{ème} vague – OPCO EP - 2021
- Rapport de branche ADPFA – Études Xerfi - Octobre 2021 (données 2020) et Décembre 2019 (données 2018)
- Étude Kantar – Les achats des végétaux, arbres, plantes et fleurs des français en 2020



MÉTHODOLOGIE ET SOURCES DE DONNÉES



MÉTHODOLOGIE ET SOURCES DE DONNÉES

INDICATEURS ÉCONOMIQUES

- Nombre de création et radiation des entreprises et leur évolution entre 2015 et 2019 - Infogreffe
- Chiffre d'affaire des entreprises et son évolution de 2015 à 2019 – Insee ESANE / Insee ICA et son évolution de 2015 à 2020 (et 2021)
- Nombre d'entreprises adhérentes en 2021 – Base adhérents Opco EP
- Évolution du nombre d'établissements employeurs entre 2016 et 2020 - Acooss Urssaf
- Évolution du nombre de salariés entre 2016 et 2020 - Acooss Urssaf

MARCHÉ DU TRAVAIL

- Part des intentions d'embauche au 2^e et 3^e trimestre 2021 – Opco EP REFLEx
- Nombre de postes à pourvoir et leur répartition selon le type de contrat de travail et le motif de recrutement au 2^e et 3^e trimestre 2021 – Opco EP REFLEx
- Répartition des postes à pourvoir selon les métiers recherchés au 2^e et 3^e trimestre 2021 – Opco EP REFLEx
- Nombre d'offres d'emploi diffusées par Pôle Emploi au 1^{er} trimestre 2021

EMPLOI

- Répartition des salariés en 2019 selon le secteur d'activité, la taille de l'établissement employeur et la localisation géographique de l'employeur – Insee DADS
- Répartition des salariés en 2018 selon le sexe, l'âge et la catégorie socioprofessionnelle – Insee DADS
- Conditions de travail des salariés : type de contrat, temps de travail, rémunération - Insee DADS
- Nombre d'accidents de travail et de trajet en 2019 – CNAM DRP

ALTERNANCE

- Répartition des salariés en alternants en 2020 selon le secteur d'activité, la taille de l'établissement employeur et la localisation géographique de l'employeur – Opco EP contrats d'alternance
- Répartition des salariés en alternance en 2020 selon le sexe, l'âge et le niveau de diplôme préparé – Opco EP contrats d'alternance

MÉTHODOLOGIE ET SOURCES DE DONNÉES

ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

- Répartition des actions de formation individuelles et collectives en 2020 (actions engagées tous dispositifs confondus y compris les versements volontaires) selon le secteur d'activité, la taille de l'établissement employeur et sa localisation géographique – Opco EP
- Estimation du taux de recours à la formation – Opco EP 2020 / DADS 2019

PRINCIPAUX ENJEUX EMPLOI-COMPÉTENCES

- Enjeux principaux en termes d'emploi et de compétence exprimés par les représentants de la branche professionnelle et/ou recensés par le biais d'une revue de la littérature.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE ET PRÉCAUTIONS STATISTIQUES

Les données issues de la statistique publique relatives à l'emploi, au marché du travail et à la formation utilisent rarement une entrée par branche professionnelle. La plupart sont détaillées au niveau des secteurs d'activité (Nomenclature d'activité française – NAF/APE). De ce fait, une démarche méthodologique a été appliquée pour estimer le nombre des entreprises, des établissements employeurs et des salariés couverts par la branche professionnelle. Elle se décline en deux étapes. Tout d'abord, une table de passage a été créée par l'Opco EP permettant de déterminer le poids de la branche professionnelle dans les principaux secteurs d'activité. Ensuite, il a été possible de réaliser des estimations du nombre des entreprises, des établissements employeurs et des salariés couverts par la branche professionnelle en multipliant la Base Sequoia Acoff/Urssaf par la table de passage créée par l'Opco EP. Les résultats de ces estimations ont été mis en cohérence avec les données statistiques des DADS – Insee de 2016 et des coefficients de corrections ont été appliqués.

www.opcoep.fr

Un travail réalisé par la Direction ABDOS et
son Département Observation et Evaluation

